

Après le onshore, le offshore, le gaz et pétrole de schiste

# Le déclin énergétique n'est pas pour demain en Algérie

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Un phénomène qui s'amplifie durant l'été

## La saison de toutes les intoxications

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4806 - Dimanche 16 juin 2019 - Prix : 10 DA



Conférence nationale de la société civile

## Pour une période de transition d'une année au maximum

Page 3

● Ahmed Benbitour à Khenchela

Le hirak «a réussi en 3 mois à résoudre les dysfonctionnements» de la société et du pouvoir



Page 3

● Parti Talaie El-Houriat Adopter un dialogue avec les acteurs de la société pour sortir de la crise

Page 4

Avec plus de 674 000 candidats concernés

# Début aujourd'hui des épreuves du Bac



Ph/E. Soraya/J.A.

Le jour J est enfin arrivé. Aujourd'hui débute l'épreuve du baccalauréat. Avec l'espoir de décrocher une place à l'université, plus de 674 000 candidats, dont 411 431 scolarisés et 263 400 candidats libres, passeront les différentes épreuves. Lire page 2

Cérémonie officielle

## Installation du nouveau président de la Cour suprême

Page 3

Salle Ibn Zeydoun (Alger)

## Des médecins cubains présentent un spectacle artistique

Page 13

Avec plus de 674 000 candidats concernés

# Début aujourd'hui des épreuves du Bac

■ Le jour J est enfin arrivé. Aujourd'hui débute l'épreuve du baccalauréat. Avec l'espoir de décrocher une place à l'université, plus de 674 000 candidats, dont 411 431 scolarisés et 263 400 candidats libres, passeront les différentes épreuves.

Par Thinhinene Khouchi

Selon les statistiques du ministère de l'Éducation nationale, plus de 674 000 candidats se présenteront, dès aujourd'hui, aux épreuves du baccalauréat à travers tout le territoire national, répartis sur 2 339 centres d'examen. Sur les 674 831 candidats dont 411 431 scolarisés et 263 400 libres, 54,56% sont des filles. 4 226 candidats détenus passeront également les épreuves du baccalauréat répartis sur 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale en tant que centres d'examen, sous la supervision de l'Office national des examens et concours (Onec). Pour garantir le bon déroulement des épreuves qui s'étaleront sur cinq jours, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé que les procédures habituelles seront reconduites cette année, à l'instar de la demie-heure supplémentaire et des deux sujets au choix pour chaque matière et chaque filière. Concernant l'heure d'ouverture des centres d'examen du baccalauréat, le premier responsable du secteur a fait savoir que les portes seront ouvertes à 7h30 et l'entrée pour tous les candidats se fera à 8h00, soulignant que les retardataires pourront, jusqu'à 8h30, rejoindre les classes d'examen avec la consignation



de leurs noms sur des registres de retard. Le ministre a tenu à préciser qu'aucun retard ne sera autorisé au-delà de 8h30. Les mêmes dispositions sont applicables pour les épreuves de l'après-midi qui débuteront à 15h00, a-t-il ajouté, expliquant que l'ouverture des portes aura lieu à 14h30, et que tout candidat retardataire verra son nom consigné sur le registre prévu à cet effet. Par ailleurs, le ministre a annoncé que des bus seront mobilisés, au niveau de chaque wilaya, pour assurer le transport des candidats des zones éloignées. A cette occasion, Belabed a appelé les parents des candidats à repérer les centres d'examen à l'avance pour éviter les retards le jour J. En outre, parmi les autres

mesures relatives à la sécurisation du baccalauréat et à la garantie de sa crédibilité, le ministère de la Défense nationale a doté les annexes de l'Onec d'appareils de brouillage, en vue de lutter contre la fraude électronique lors de cet examen. Belabed a affirmé que ce genre de mesures coercitives de lutte contre la fraude «a démontré son efficacité et permis de réaliser des résultats positifs ces dernières années, notamment avec la création de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication relevant du ministère de la Justice, doté des moyens juridiques et réglementaires nécessaires». La Direction générale de la Sûreté nationale a

mobilisé 18 000 policiers à travers le territoire national pour veiller à la sécurisation des examens du baccalauréat 2019. Les forces de police se déploieront également au niveau des périmètres extérieurs des centres d'examen et assureront l'acheminement et la distribution en toute sécurité des sujets d'examen à travers tous les centres, ainsi que le transport des copies vers les centres de compostage. De son côté, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un dispositif sécuritaire spécial encadrant le déroulement des examens de fin d'année scolaire des trois paliers de l'enseignement général (primaire, moyen et secondaire), à travers un plan spécial prévoyant la

mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement de ces examens au niveau des 48 wilayas et la sécurisation des centres d'examen et de leurs périmètres relevant des territoires de compétence de la Gendarmerie nationale. A cet effet, la direction générale de la Protection civile a mis en place un dispositif opérationnel, fort de 39 000 agents d'intervention, tous grades confondus, ainsi que la mobilisation de 2 197 ambulances et 1 338 camions anti-incendie, pour veiller à la sécurité des élèves et des encadreurs. Enfin, les résultats du baccalauréat seront annoncés vers le 20 juillet prochain.

T. K.

## Baccalauréat 2019 à Béjaïa

### 16 788 candidats inscrits

Quelque 16 788 candidats entameront les épreuves du baccalauréat 2019 dès ce matin et pour une durée de cinq jours pour certaines filières, soit du 16 au 20 juin, dont 11 351 candidats scolarisés. Cependant, parmi les 16 788 postulants à cet important exa-

men de passage à l'université, plus de la moitié sont des filles (plus de 9 000 et un peu plus de 7 000 garçons), 5 432 sont des candidats libres dont 4 candidats aux besoins spécifiques (non-voyants). A cela s'ajoutent les 105 qui passeront les épreuves au sein de l'établisse-

ment pénitentiaire d'Oued-Ghir. Les 16 788 candidats seront répartis sur 57 centres d'examen à travers le territoire de la wilaya de Béjaïa. Les postulants au Bac seront encadrés par 4 783 encadreurs et surveillants. La direction de l'Éducation et les APC qui ont mis tous les

moyens (transport, restauration, secours, prise en charge médicales et sanitaires, ...) à la disposition des bacheliers, a mobilisé un psychologue pour chaque centre d'examen et 14 encadreurs suppléants. Les feuilles d'examen seront stockées dans la wilaya de Jijel. La correction

des épreuves se fera dans deux centres, en l'occurrence les lycées El-Hammadia et Débi-Chérif durant la période allant du 26-15 juillet. Notons que la les résultats du baccalauréat sont prévus pour le 20 juillet prochain.

H. C.

## Un phénomène qui s'amplifie durant l'été

### La saison de toutes les intoxications

On ne cessera jamais de parler des intoxications alimentaires. Un phénomène qui s'accroît surtout en été. Tous les produits alimentaires sont exposés aux germes. Le respect des normes d'hygiène et de la chaîne du froid est loin d'être un souci pour plusieurs commerçants. Viande congelée destinée à être hachée, poulet vendu en plein air sans qu'il ne soit plastifié et étiqueté, absence totale de propreté, etc., sont autant d'infractions que le commerçant ne cesse de commettre tout en bravant la réglementation qui est pourtant claire. En effet, les principales causes des intoxications alimentaires observées sont dues au non-respect

des mesures de salubrité et d'hygiène lors de la préparation, de la conservation, du stockage et de la manipulation des aliments. Il s'agit aussi de l'acquisition de produits alimentaires périssables exposés sur la voie publique, le développement de la restauration rapide et le manque de formation et de qualification des différents intervenants dans le circuit commercial, notamment les épiciers, les restaurateurs, les agents et personnels des collectivités. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Selon des études et enquêtes effectuées par les services concernés, un taux très

élevé de cas d'intoxication alimentaire collective est enregistré lors des fêtes familiales, à savoir les mariages, entre autres, et les fêtes religieuses. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. La prévention constitue, selon les professionnels, une bonne façon de lutter contre ce fléau qui prend de l'ampleur et fait beaucoup de victimes durant la saison estivale particulièrement. Dans ce sens, trente personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire vendredi dans la commune d'El Hmadna, dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris d'une source hospitalière. Le service des urgences

médicales de la polyclinique d'El Hmadna a reçu une trentaine de personnes qui avaient participé à un dîner dans la région. Toutes les mesures sanitaires nécessaires pour une bonne prise en charge ont été prises et les victimes ont quitté la polyclinique sans complications, aucun cas grave n'a été enregistré. Le service de prévention de la Direction locale de la santé et de la population a été alerté de suite pour prendre les mesures nécessaires, dont les prises de sang, afin d'effectuer les analyses devant déterminer les causes de ces intoxications. Afin d'éviter de nouveaux cas, il est à souligner la nécessité de laver les légumes et fruits avant

leur utilisation, vérifier la date de péremption, s'assurer que le réfrigérateur est à 4 degrés, laver les planches de coupe et tous les ustensiles de cuisine ayant servi pour les viandes crues, décongeler les viandes au réfrigérateur ou au micro-ondes (réfrigération rapide), ne jamais décongeler à température ambiante. Il est aussi recommandé de ne jamais cuire les viandes à mi-cuisson et les refaire cuire plus tard, les cuissons doivent se faire à une température adéquate, les boîtes de conserve déformées ou bombées et celles dégageant une odeur suspecte à l'ouverture ne doivent pas être consommées.

Meriem Benchaouia

Conférence nationale de la société civile

# Pour une période de transition d'une année au maximum

■ Après une matinée de propositions, d'écoute et de débats, les parties prenantes à la Conférence nationale de la société civile qui a ouvert ses travaux hier au siège du Cnapeste, Bir Mourad Rais-Alger, ont fini par appeler à l'accélération de la transition démocratique fluide conformément à un processus électoral concrétisant «la rupture» et garantissant l'édification d'institutions crédibles.

Par Lynda Naili

**A** ce titre, lors de cette conférence les acteurs de la société civile déclinés sous les trois dynamiques connues jusque-là, à savoir la Confédération des syndicats autonomes, le Forum civil pour le changement et le Collectif de la société civile qui compte plusieurs associations et organisations de droits de l'Homme, avec aujourd'hui la venue des représentants du mouvement étudiant, a mis en avant la nécessité de «l'accélération de la transition démocratique fluide conformément à un processus électoral concrétisant la rupture avec les systèmes de tyrannie et de corruption et garantissant l'édification d'institutions légitimes et crédibles».

A ce titre, l'initiative de la société civile a plaidé pour une période de transition d'une année maximum, dirigée par des personnalités indépendantes pour préparer la conférence nationale de dialogue, installer la commission de préparation et d'organisation des élections et aller enfin vers un scrutin présidentiel libre et transparent, et ce en sus de la mise en place d'un gouvernement de transition.

Concrètement, il s'agit pour



les parties prenantes à cette première conférence nationale de la société civile d'«installer une personnalité nationale ou une instance présidentielle consensuelle supervisant la période de transition pour la reprise du processus électoral pour une période de 6 mois à un an au maximum».

En outre, il sera suggéré également «la formation d'un gouvernement de compétences nationales pour la gestion des affaires et l'installation d'une instance indépendante chargée de la supervision, l'organisation et l'annonce des résultats de l'élection, en garantissant les méca-

nismes de contrôle».

Dans ce sens, l'ensemble des représentations du mouvement associatif participant à cette conférence a appelé à «l'ouverture d'un dialogue national global avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile ainsi que les activistes

du Hirak populaire au sujet de la situation politique et socio-économique du pays».

Par ailleurs, la société civile a exhorté, à ce propos, l'ensemble des forces agissantes à adhérer à son initiative et à œuvrer à sa concrétisation et à sa réussite, affirmant que «l'aboutissement du processus électoral requiert la préparation d'un climat général pour l'exercice des droits et des libertés individuels et collectifs et le respect des droits de l'Homme à travers des mesures d'accompagnement du processus politique afin d'instaurer la confiance des citoyens et garantir une adhésion effective à ce processus». Notons que cette initiative proposée par la société civile devrait être soumise à la classe politique et à des personnalités nationales lors d'une autre rencontre.

Relevons également que les travaux de la Conférence de la société civile se sont poursuivis avec l'intervention de nombre de représentants de syndicats, d'associations et d'organisations nationales, qui ont «valorisé» l'initiative politique proposée et souligné unanimement que cette rencontre était «un acquis historique».

L. N.

## Ahmed Benbitour à Khenchela

### Le Hirak «a réussi en 3 mois à résoudre les dysfonctionnements» de la société et du pouvoir

L'ancien chef du gouvernement Ahmed Benbitour a considéré samedi à Khenchela que «le mouvement populaire Hirak, a réussi en 3 mois à résoudre les dysfonctionnements de la société et du pouvoir en Algérie». Lors d'une conférence animée à la bibliothèque centrale de la ville, Benbitour a estimé que le Hirak a eu un impact positif sur le peuple algérien «guéri, a-t-il souligné, de plusieurs de

ses maux». L'expert en économie a estimé que les multiples dysfonctionnements que connaissait le pays avant le mouvement populaire enclenché le 22 février passé avait conduit vers «un Etat dilué, incapable d'aller de l'avant», ajoutant que «les comportements civilisés de millions d'Algériens ont montré la capacité à en guérir lorsque la volonté est au rendez-vous». «Le peuple algérien, a ajouté le conférencier,

a montré au monde par les marches qu'il tient chaque fin de semaine, qu'il était capable de changer beaucoup de choses négatives par l'esprit de citoyenneté affiché dans les 48 wilayas depuis trois mois». «L'aisance financière qu'a connue le pays au cours des dernières années n'a pas été exploitée comme il se doit par la direction du pays affectant par conséquent l'économie du pays à moyen et long

terme», a encore relevé Benbitour. Il a aussi estimé qu'au lieu de développer la production nationale, «les revenus engrangés par le Trésor public avaient servi à élever la facture des importations». M. Benbitour a considéré en outre que les changements qui s'opèrent dans le monde et sur l'équilibre des puissances en place exigent de l'Algérie comme des autres pays «de s'adapter à ces change-

ments géostratégiques nouveaux». Au terme de sa conférence organisée à l'initiative de l'association jeunesse et développement de la wilaya de Khenchela, M. Benbitour a appelé «à tirer les leçons des expériences des autres pays arabes et trouver de nouvelles idées pour sortir de la crise et engager le pays sur la voie de la prospérité».

Younès Gh./APS

## À partir de Sedraya (Médéa)

### Omari lance la campagne moisson-battage

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a procédé samedi, à Sedraya, est de

Médéa, au lancement officiel de la campagne de moisson-battage pour la saison 2019. M. Omari a révélé, en marge du lancement

de la campagne, que trois millions et demi d'hectares ont été consacrés, cette saison, aux cultures céréalières, assurant que

les premiers indices observés sur le terrain augurent d'une bonne récolte et devraient couvrir une partie des besoins du pays. «Tous les moyens ont été mis en place par les pouvoirs publics, dans le but de renforcer notre sécurité alimentaire et rationaliser nos importations en blé», a soutenu le ministre, rappelant dans le même contexte, les efforts déployés dans le secteur afin d'augmenter les superficies irriguées. Plus d'un million trois cent mille hectares de surfaces irriguées ont été réalisés, à ce jour, selon M. Omari, grâce au plan de développement de ce

segment, initié par les pouvoirs publics, précisant que «l'objectif initial du secteur est d'atteindre le seuil des deux millions d'hectares, d'ici à quelques années». Le premier responsable du département de l'Agriculture avait procédé, dans la matinée, à la mise en exploitation du système d'irrigation du périmètre de Beni-Slimane, qui s'étend sur une superficie de deux mille hectares, à partir du nouveau barrage de la région, d'une capacité de 28 millions de m<sup>3</sup>, destiné exclusivement au secteur de l'agriculture.

M. O.

#### Cérémonie officielle

### Installation du nouveau président de la Cour suprême

LE NOUVEAU premier président de la Cour suprême, Abderrachid Tabi, a été installé hier à Alger lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Slimane Brahmi. Le procureur général près la Cour suprême, Abderrahim Madjid, a été également installé lors de cette cérémonie, qui s'est déroulée au siège de la Cour suprême à El Biar. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah avait procédé, lundi dernier, à la nomination de Abderrachid Tabi au poste de premier président de la Cour suprême, en remplacement de Slimane Boudi qui occupait ce poste depuis 2013 et de Abderrahim Madjid au poste de procureur général près la Cour suprême, en remplacement de Benabd El Ouardi.

K. L.

Après le onshore, le offshore, le gaz et pétrole de schiste

# Le déclin énergétique n'est pas pour demain en Algérie

■ La perspective d'une impasse énergétique en Algérie, qui serait une catastrophe incommensurable du fait que l'énergie qui est source de développement économique et industriel, est aussi source de richesse et quasiment unique source de devises pour le pays, ne risque pas d'être au rendez-vous.

Par Filali H. Imène

De nombreux prospectivistes en Algérie et dans le monde dessinent de sombres horizons pour les hydrocarbures en Algérie. Les uns parlent de déclin irréversible des réserves, les autres parlent de hausse incommensurable de la consommation locale, qui ne permet plus au pays d'espérer honorer ses engagements internationaux en pétrole et en gaz, cela surtout que les prix sont localement soutenus, qui boostent la surconsommation qui n'est pas souvent dédiée à la productivité. Ce pessimisme que soutiennent des thèses en apparence scientifiques, mais qui pêche par l'incomplétude de ses informations, peut se voir opposer un optimisme réaliste qui ouvre pour les hydrocarbures en Algérie de nouvelles perspectives.

Par les chiffres, les réserves prouvées de l'Algérie en pétrole, selon les estimations de l'AIE, sont de l'ordre de 12 milliards de barils à fin 2018. Ces chiffres qui classent, tout de même, l'Algérie sur la liste des grands pays producteurs de pétrole au sein de l'Opep, ne masquent pourtant pas la réalité du déclin de ces mêmes réserves, du fait de l'absence, durant ces dernières années, de découvertes majeures de gisements pétroliers nouveaux qui viennent



P.H.I.

imposer une reconsidération des estimations concernant les réserves prouvées et de l'idée même de déclin des réserves algériennes onshore.

Il est vrai que les dix dernières années ont été très éprouvantes pour notre pays en matière de stress énergétique, et ce pour deux raisons. La première tient

au fait que le pays devait absolument préserver ses parts de marché de pétrole et de gaz à l'international et donc aussi honorer ses contrats en continuant à fournir les quantités prévues, sachant que la conciliation entre cet impératif et les besoins de consommation interne, en continue augmentation, est un

challenge permanent. Cela dit, la perspective d'une impasse énergétique en Algérie, qui serait une catastrophe incommensurable du fait que l'énergie qui est source de développement économique et industriel, est aussi source de richesse et quasiment unique source de devises pour le pays, ne risque pas d'être au

rendez-vous, tant il est vrai que l'alternative existe et deux fois plutôt qu'une.

Il y a d'un côté le offshore que l'Algérie n'a pas encore exploité, bien qu'il fût déjà, en partie, exploré, dont les réserves prouvées sont importantes, même si le coût d'extraction est plus conséquent, qui devrait être compensé par sa commercialisation dans un avenir financier et technologique où ces deux aspects auront été largement optimisés. Il y a de l'autre, le gaz et le pétrole de schiste dont l'Algérie possède des réserves extraordinaires, ainsi que des conditions d'exploitation très propices, pour peu, encore une fois, que soient levées les réserves liées aux risques environnementaux. Quoi qu'il en soit, il semble bien que ce ne soit pas la perspective de tarissement des énergies fossiles qui inquiète le plus les Algériens, eux qui souhaitent voir leur économie s'émanciper de la mono-exportation. C'est plutôt l'idée que l'on soit constamment penché sur les chiffres des hydrocarbures, s'évertuant à faire des lectures budgétaires à l'aune de la générosité ou de la déprime des marchés pétroliers, qui agace le plus en Algérie et qui impose la perspective d'une dynamisation de la vie économique sur un plan multisectoriel afin d'exploiter tout le potentiel existant. Mais ceci est une autre histoire. **F. H. I.**

## Parti Talaie El-Houriat

### Adopter un dialogue avec les acteurs de la société pour sortir de la crise

Le membre du bureau politique chargé de l'organisation au parti Talaie Hourrite, Youcef Benaïcha, a plaidé hier à Ouargla pour la nécessité d'adopter «un dialogue constructif» entre les différents acteurs de la société pour sortir de l'actuelle crise politique. S'exprimant lors d'un regroupement régional tenu à la maison de la culture «Moufid-Zakaria» de Ouargla en présence des cadres et militants du parti au niveau des wilayas de Ouargla, El-Oued, Ghardaïa et Laghouat, M. Benaïcha a souligné que «depuis l'enclenchement du mouvement populaire le 22 février dernier, le parti a, à maintes reprises, exprimé son opinion sur la crise politique qui s'inscrit d'emblée dans la contribution à ce hirak populaire». «Le parti Talaie El-Houriat s'attelle, durant cette conjoncture politique, à promouvoir les structures de cette formation politique, améliorer sa performance, élargir sa base militante et vulgariser son programme», a indiqué ce responsable politique. Cette rencontre fait partie d'une série de rencontres tenues par la direction du parti au niveau de certaines wilayas du pays pour examiner la situation de cette formation et ses structures, selon les

organisateur. Ce regroupement régional s'assigne comme objectifs l'ouverture de débats entre les cadres locaux et militants

durant cette conjoncture politique actuelle que vit le pays, l'examen des voies de contribution du parti à l'amélioration de

cette situation, a-t-on expliqué. Cette rencontre constitue une réunion d'organisation liée au volet structurel du parti, notam-

ment après son extension aux 48 wilayas depuis sa création en 2015, ont indiqué les organisateurs. **Halim N.**

## Accidents de la route

### 11 morts et 32 blessés au cours des dernières 48 heures

Onze personnes sont mortes et 32 autres ont été blessées dans 12 accidents de la circulation survenus durant les 48 dernières heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec 3 personnes décédées et 3 autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger, survenu au village Tlamine, commune

d'Ahel el Ksar, ajoute la même source. Par ailleurs, 4 personnes sont décédées par noyade dans 4 wilayas du pays, indique la Protection civile, qui précise que la 1<sup>re</sup> victime, un enfant âgé de 12 ans, est décédée noyée en mer à la plage Marsat el Hadjadj dans la zone rocheuse interdite à la baignade dans la commune de Bethioua (wilaya d'Oran), alors que la 2<sup>e</sup> victime, de sexe masculin âgée de 26 ans, est décédée noyée à la

plage interdite Leguebiba dans la commune de Cheraïa (wilaya de Skikda), précise-t-on. Les deux autres victimes sont respectivement un adolescent âgé de 16 ans, décédé noyé à la plage surveillée Rocher Pourri, commune de Boumerdès, et un jeune de 23 ans décédé noyé dans une piscine dans la commune de Sidi Slimane (wilaya de Ouargla), relève la Protection civile. **M. L.**

## El Tarf / Culture de cannabis et trafic de munitions

### Démantèlement d'un réseau spécialisé à Zitouna

Un réseau composé de 7 individus spécialisés dans la culture de cannabis et le trafic de munitions a été démantelé à Djenayen, relevant de la commune frontalière de Zitouna (El Tarf), a-t-on appris hier auprès du chef de compagnie de la Gendarmerie nationale.

S'exprimant lors d'un point de presse tenu au siège du groupement territorial de la gendarmerie nationale, le commandant Ouchni Samir a ajouté que les présumés auteurs, originaires de la même localité, exploitaient un jardin potager au niveau dudit

douar pour dissimuler le champ de cannabis. Il a ajouté que les personnes appréhendées utilisaient également un atelier clandestin pour la fabrication de munitions (cartouches et poudre).

Agissant sur la base d'une information dénonçant ce trafic, des gendarmes se sont rendus sur les lieux où ils ont appréhendé un premier suspect. L'approfondissement des investigations a permis d'identifier, puis d'arrêter le reste des acolytes, a-t-on soutenu de même source. Lors de cette opération, les gendarmes ont saisi 120 arbustes de canna-

bis, 595 grammes de kif traité, un fusil de chasse ainsi qu'un lot de cartouches et de poudre et 1 068 comprimés psychotropes, a-t-on précisé, signalant également la récupération de 8 téléphones mobiles, des armes blanches prohibées, des cornes de cerf de barbarie et une importante quantité de carburants.

Les mis en cause, âgés entre 25 et 70 ans, seront présentés «incessamment» devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Tarf, a conclu la même source. **Yanis F.**

Selon un nouveau rapport de l'Institut Montaigne

# L'Europe et l'Afrique doivent travailler ensemble pour un partenariat «fort et renouvelé»

■ L'Europe et l'Afrique doivent travailler ensemble pour un partenariat «fort et renouvelé», d'autant que les deux continents sont liés par de «multiples enjeux et intérêts communs», a indiqué un nouveau rapport de l'Institut Montaigne.

Par Mahi O.

Le rapport de ce Think-Tank a estimé que l'Europe et l'Afrique forment une communauté de destin dans un contexte en «perpétuelle évolution», estimant que ces deux entités doivent travailler ensemble sur la diplomatie, multilatéralisme et influence internationale, sur l'économie, le développement et les finances, sur la sécurité et la défense et sur le changement climatique et la mobilité humaine. «Une communauté de destin qui appelle à un partenariat fort et renouvelé entre l'UE et l'Afrique», a-t-il résumé, soutenant que pour ce faire, la vision de ce partenariat doit être centrée sur les Objectifs de développement durable (ODD) et reposer sur une «meilleure» connaissance mutuelle, avec comme objectif ultime la création d'emplois en Afrique. Parmi les priorités d'un partenariat et une croissance économique «mutuellement bénéfiques», l'Institut Montaigne cite l'environnement des affaires, l'insécurité juridique et la corruption qui nuisent, selon lui, à l'attractivité des pays africains pour les entreprises européennes comme africaines, «tandis que les besoins en infrastructures sont considérables». Il rappelle que pour le volet de l'industrialisation et l'insertion dans l'économie mondiale, également une priorité, l'Afrique ne représente aujourd'hui que 2 % des chaînes de valeur. Il propose à cet effet de repenser le paradigme du partenariat UE-Afrique,



partager une vision commune du partenariat et de centrer le partenariat UE-Afrique autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD). «S'appuyer sur les ODD pour faire du partenariat UE-Afrique un espace de réciprocité et d'équilibre mondiales. Les économies africaines, centrées en grande partie sur les matières premières, sont insuffisamment compétitives et peu génératrices de valeur ajoutée localement», a expliqué le rapport. En matière de fiscalité, le rapport estime qu'alors que les besoins de financement du développement

sont estimés à plus de 600 milliards de dollars par an pour le continent, les Etats africains mobilisent encore «insuffisamment» leurs ressources domestiques. «Cela pèse non seulement sur la capacité des Etats à financer des services publics efficaces mais aussi sur l'attractivité de l'économie», a-t-il fait observer. Concernant l'intégration régionale, l'Institut Montaigne relève que le commerce intra-africain représente moins de 18 % des échanges du continent, soulignant que le succès récent de l'entrée en vigueur de la Zone

de libre-échange continentale (ZLEC) «ne doit pas masquer les défis futurs de l'intégration régionale africaine». Par ailleurs, il note que la formation professionnelle est «marginalisée» au sein des financements européens destinés à l'éducation et «inadaptée» aux besoins des entreprises et des économies du continent africain, qui devra accueillir 30 millions de jeunes sur son marché du travail chaque année. «Si l'Union européenne engage des moyens importants et mobilise une palette d'outils étendue, son action

souffre tout à la fois d'un manque de visibilité, de lisibilité et d'efficacité. Afin de maximiser son impact, il convient pour l'Europe de favoriser l'assistance technique à l'appui budgétaire, d'orienter ses actions vers le secteur privé européen et africain - PME en tête - et de mesurer la contribution en termes d'effet de levier généré plutôt que de montants engagés», explique le rapport, suggérant un financement mixte par des ressources publiques et des tiers privés qui «doit prendre de l'ampleur».

M. O./APS

## Pétrole

### Le panier de l'Opep à 61,51 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est élevé jeudi à 61,51 dollars le baril, contre 61,01 dollars, la veille (mercredi), a indiqué l'Opep sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Jeudi, les prix du pétrole ont bondi après des attaques contre deux tankers dans le Golfe ravivant les craintes d'un conflit dans cette région cruciale pour le marché de l'or noir, d'autant que Washington a accusé l'Iran d'en être «responsable». Le baril de référence aux Etats-Unis, le WTI

pour livraison en juillet, a grimpé de 1,14 dollar, ou 2,2%, pour finir à 52,28 dollars tandis qu'à Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a fini en hausse de 1,34 dollar, ou 2,2%, à 61,31 dollars. Ils ont pris jusqu'à 4,5% en cours de séance. L'incident a donc fait bondir les prix du pétrole alors que le Brent avait fini la séance de mercredi sous les 60 dollars, pour la première fois depuis fin janvier, à 59,97 dollars. Le WTI avait également fini à son plus bas en clôture depuis cinq mois, à 51,14 dollars. «La tendance était plutôt à la baisse, les investisseurs se concentraient davantage sur la faiblesse de la demande que sur les tensions géopolitiques», a expliqué un spécialiste, en référence notamment à un bond des stocks américains ces derniers semaines. Il rappelle toutefois que «les tensions entre l'Iran et les Etats-Unis avaient poussé les prix à la hausse sur les 12 derniers mois». Après avoir annoncé en 2018 que les impor-

tateurs de pétrole iranien seraient sanctionnés, Washington a annulé fin avril 2019 les exemptions accordées à certains pays, avec l'objectif explicite de faire monter une «pression maximale» sur Téhéran. Résultat, la production de pétrole de l'Iran a fortement baissé en mai, selon un rapport de l'Opep publié jeudi. La production de la République islamique a chuté de 227 000 barils par jour (b/j) entre avril et mai, pour atteindre 2,370 millions de b/j, selon des sources secondaires (indirectes) citées par l'Organisation dans son rapport mensuel. L'Iran voit d'un très mauvais œil son rival géopolitique, l'Arabie saoudite, en profiter pour ronger sur ses parts de marché, même si la production du Royaume a, pour l'instant, plutôt tendance à reculer en raison de l'affaiblissement de la demande. Mais si Téhéran a menacé de fermer le détroit d'Ormuz pour paralyser le marché, «la réalité, c'est que l'Iran ne peut pas se permettre de le faire» car «une

telle action entraînerait l'usage de la force et une escalade de la situation», a estimé un analyste. L'Agence américaine d'information sur l'Energie (AIE) a légèrement révisé à la baisse mardi ses prévisions de croissance de demande mondiale de pétrole pour 2019. L'espoir de voir les membres de l'Opep et leurs partenaires, Russie en tête, renouveler l'accord les engageant depuis 2017 à limiter leur production a permis ces dernières semaines de limiter le repli des cours de l'or noir. Mais les investisseurs attendent avec fébrilité la prochaine réunion de l'Opep+, qui devrait se tenir dans les prochaines semaines. Certains analystes estiment que le renouvellement de l'accord «permettra aux pays au cœur de l'Opep (à savoir l'Arabie saoudite et ses alliés au Moyen-Orient, ndr) d'équilibrer le marché mois après mois». Pour rappel, l'Opep et ses dix autres partenaires non membre de l'organisation, la Russie à leur tête, se sont accordés depuis 2016 à

réduire leur quotas afin de réguler les prix du pétrole dans le monde en maintenant un équilibre du marché notamment entre l'offre et la demande. En décembre 2018, ils avaient convenu d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMCC) a réaffirmé suite à sa 14<sup>ème</sup> réunion tenue en mai en Arabie saoudite son engagement à réaliser un marché équilibré et à œuvrer de manière durable pour la stabilité du marché pétrolier avec des fondamentaux solides. Ce Comité est composé de l'Arabie saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela.

Salem K./ R. E.

## Constantine

## Distribution de 2 150 logements AADL d'ici à juillet

■ Au total 2 150 logements de type location/vente (AADL) implantés à l'extension Ouest de la ville Ali-Mendjeli, seront attribués à leurs bénéficiaires d'«ici au mois de juillet prochain», a annoncé le wali de Constantine, Abdessamie Saidoune.

Par Anissa H.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de distribution de 1 374 logements tous segments confondus, le même responsable a indiqué que «les travaux de réalisation de cet important programme de logement ont été achevés et ne reste que quelques retouches de finition que l'entreprise réalisatrice s'attèle à mettre au point». Ce programme de logement situé à proximité de l'unité de voisinage UV14 est considéré comme le plus grand programme AADL lancé et réalisé à Constantine, a souligné le même responsable, rappelant le caractère difficile des travaux engagés sur ce site rocheux. Les travaux des réseaux secondaires ont été achevés à 100%, et tous les bâtiments sont raccordés au réseau d'assainissement, de l'électricité et du gaz, a rappelé le même responsable, précisant que d'énormes moyens logistiques ont été mobilisés pour maîtriser les contraintes techniques soulevées sur le terrain. S'agissant du programme de 6 000 logements AADL situé à la localité de Retba, dans la commune Didouche-Mourad, le même responsable a indiqué que le chantier a été relancé et renforcé en moyens humains et matériels pour permettre la réception «au moins d'une partie de ce programme avant fin 2019». Les souscripteurs à ces 2 programmes de logements (de l'extension Ouest Ali-Mendjeli et de Retba) n'ont eu de cesse de contester le retard enregistré dans la réalisation de ces projets lancés en réalisation depuis près de 5 ans, a-t-on rappelé. Sur

un autre registre, le même responsable a relevé que le secteur de l'habitat à Constantine a bénéficié récemment d'un budget de 5,1 milliards de dinars qui sera consacré à l'accélération des travaux de réalisation des différents programmes de logements lancés. «Il s'agit de 4,1 milliards DA dégagés dans le cadre des crédits de paiement (CP) et 1 milliard DA mobilisé par le trésor public pour financer les opérations d'aménagements extérieurs, souvent à l'origine des retards enregistré dans la livraison des programmes de logement», a-t-il expliqué. Ces financements contribueront à la relance et au renforcement de plusieurs chantiers d'aménagements extérieurs des programmes de logements sociaux en réalisation à Massinissa et Ain Abid notamment et autre programmes de logements sociaux participatifs (LSP) et promotionnels aidés (LPA) en souffrance à l'unité de voisinage un14 à Ali Mendjeli et Ain Nehas entre autres, a conclu la même source.

A. H./APS



PH. > D. R.

## Béchar

## Concrétisation d'une opération d'installation de 220 kits de ruches

Une opération d'installation de 220 kits de ruches a été récemment concrétisée à travers la wilaya de Béchar, dans le but du développement de la filière apicole, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette opération, qui constitue la première phase d'un programme d'installation de 830 kits de ruches dont a bénéficié la wilaya pour le renforcement des capacités de production de miel des apiculteurs et des petits agriculteurs locaux, est en réalisation avec le conseil local interprofessionnels des apiculteurs, a précisé à l'APS le DSA, Boualem Tridi.

«A travers cette opération, nous voulons apporter un plus au développement de l'apiculture dans la wilaya dont les apiculteurs avaient bénéficié d'un programme de fourniture et pose d'un total de 1 500 kits de ruches», a-t-il affirmé. Une production de plus de 92 quintaux de miel est réalisée annuellement dans la wilaya, notamment dans les régions frontalières de Mougheul et Lahmar dont les apiculteurs disposent d'un savoir-faire, en plus du climat propice de ces localités pour l'évolution de l'abeille saharienne qui est reconnue par les spécialistes qui la classe parmi la meilleure

abeille de par ses qualités. Celle-ci présente des qualités de prolificité, de précocité, d'aptitude extraordinaire à la récolte du nectar et du pollen et d'acclimatation facile sous des conditions climatiques semi arides comme celui de la région de Bechar, indique pour sa part le responsable du service d'organisation de la production et du soutien technique de la DSA, Abdjabi Hammal. Actuellement, sont recensées 1 925 ruches à travers la wilaya et 250 apiculteurs soutenus et aidés par le secteur, dans le but de développer les activités de la filière apicole, a-t-il ajouté.

Nabila T.

## Oran

## Six dossiers de projets Cnac déposés en 2019

Seulement six dossiers de projets ont été déposés au niveau de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) à Oran par la catégorie de plus de 50 ans, après le prolongement de la tranche d'âge des bénéficiaires

décidé en début d'année courante, a-t-on appris du directeur local de ce dispositif. L'âge des bénéficiaires des facilitations et avantages accordés par la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a été prolongé à 55 ans en

vertu d'un décret présidentiel modifiant celui 03-514 du 30 décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs qui fixait la limite d'âge pour bénéficier du soutien à la création et à l'exten-

sion d'activités par les chômeurs-promoteurs à 50 ans. A Oran, seulement 6 projets ont été déposés depuis le début de l'année depuis le prolongement de la catégorie d'âge pour les bénéficiaires, un nombre «relativement

petit», a fait savoir Sahraoui Nouredine, précisant qu'il s'agit de trois projets concernant la menuiserie, un pour l'ouverture d'un café, un autre pour la création d'une entreprise en BTPH et un pour l'élevage bovin. «Nous œuvrons à sensibiliser la catégorie d'âge de 50 à 55 ans pour plus d'engagement», a-t-il souligné, «expliquant le peu d'engagement par le fait que beaucoup des personnes âgées de plus de 50 ans bénéficient d'un salaire ou d'une pension de retraite supérieurs au montant autorisé pour bénéficier de ce dispositif, à savoir un revenu équivalent ou inférieur à 70% du SNMG». Il a appelé, à ce propos, les personnes appartenant à cette catégorie d'âge désirant créer leurs propres micro-entreprises à se rapprocher des bureaux de la Cnac, assurant que des cadres sont à leur disposition pour toute information concernant les procédures pour concrétiser un projet et qu'un accompagnement permanent leur sera garanti.

A O.

## Boumerdès / Larbaâta

## Près de 170 projets d'investissement attribués au niveau du parc industriel

Au total, 169 projets dans divers domaines d'activités, ont été attribués aux investisseurs au niveau du parc industriel national de Larbaâta, à l'ouest de Boumerdès, après leur agrément par les services compétents de la wilaya, a-t-on appris auprès du directeur de l'Industrie et des mines. «Ces investissements englobent neuf domaines d'activités représentés par l'agroalimentaire, la pharmacologie, le recyclage du plastique et emballage, les produits d'hygiène, le cuir, le tissage, l'électronique, et électroménager, les équipements de véhicules, la sidérurgie, les stations-services et équipements annexes», a indiqué Nadjib Achouri, dans une déclaration à l'issue d'une réunion consacrée à l'examen de la situation des investissements dans le secteur agroalimentaire. Sur ce total de projets agréés à l'im-

plantation au niveau de cette zone industrielle de Larbaâta, s'étendant sur 137 ha, 46 ont investi le secteur agroalimentaire, sur une assiette globale de 32 ha, selon l'exposé présenté à cette rencontre, présidée par le secrétaire général de la wilaya. Les mêmes explications fournies, à l'occasion, font état du «non lancement» d'un taux de 56% de ces projets en agroalimentaire, au moment ou nombre d'entre eux n'ont pas obtenu d'autorisation de construction, tandis que les promoteurs d'autres projets n'ont pas encore introduit de dossiers pour l'obtention des autorisations de construction. Aussi, des mises en demeure ont été adressées aux investisseurs accusant un retard dans le lancement de leurs projets, ou dans l'introduction de dossiers pour l'obtention des autorisations de construction, a

ajouté le même responsable, précisant qu'un délai leur a été accordé en vue de régulariser leur situation, faute de quoi il sera procédé à la récupération du foncier attribué. M.Achouri a, par ailleurs, signalé, au titre des efforts de facilitation de la concrétisation de ces projets attribués, une accélération en cours des travaux d'aménagement (estimés à 43%) de cette zone industrielle, prise en charge par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), «dans l'objectif de sa livraison à la fin de l'année en cours». Le projet de réalisation de cette zone industrielle de Larbaâta, où 142 projets ont bénéficié d'actes de concession, s'inscrit au titre d'un programme national portant création de 39 zones d'activités.

R. R.

## Sahara occidental

# Le PCF demande au Maroc de cesser la répression et les crimes de la colonisation

■ Le Parti communiste français (PCF) a demandé vendredi au Maroc de cesser la répression et les crimes de la colonisation au Sahara occidental, dénonçant la complicité de la France et de l'Union européenne.



Par Amine Y.

«Le Parti communiste français dénonce la politique criminelle du régime marocain, la complicité de la France et de l'Union européenne au Sahara occidental, l'extension des accords UE/Maroc et les obstacles réitérés à l'organisa-

tion d'un référendum d'autodétermination», a indiqué un communiqué publié sur son site, appelant les démocrates à «amplifier la solidarité avec les Sahraouis et le Front Polisario». Pour ce parti français, la colonisation du Sahara occidental et la répression «terrible», dont font l'objet les Sahraouis, «consti-

tuent des crimes», estimant que tous les Etats, notamment la France et les pays de l'Union européenne, «qui s'en rendent complices participent au crime de l'occupation, de la violation des droits humains, de la légalité internationale et au pillage des ressources naturelles». Il a rappelé que l'intransigeance du

Maroc ainsi que les entraves de la France au Conseil de sécurité de l'ONU «ont ruiné les espoirs de la mission de paix de l'ONU conduite par Horst Kohler», qui a été contraint à rendre le tablier en tant qu'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, ajoutant que «Paris s'était déjà opposé à une extension des prérogatives de la Minurso sur les droits humains dans les territoires occupés». Le PCF a indiqué que ces dernières semaines, des enlèvements suivis d'assassinats se sont produits au Sahara occidental occupé, tandis que les agressions de la police contre les femmes sahraouies prennent une «ampleur inégale». «Des parodies de justice sont organisées, condamnant des démocrates à de lourdes peines de prison, après avoir subi d'innombrables tortures», a-t-il précisé, faisant observer par ailleurs que le Parlement européen, «en violation de sa propre juridiction», a adopté une extension des accords commerciaux UE/Maroc au Sahara occidental en contournant le consentement du peuple sahraoui et de son représentant le Front Polisario. «Alors que le Maghreb est devenu une zone de tensions, où les équilibres sont partout bousculés, alors que les ingérences étrangères font peser de lourdes menaces, le peuple sahraoui et le Front Polisario respectent le droit, le cessez-le-feu et agissent dans les territoires libérés pour promouvoir une société égalitaire et démocratique», a expliqué le PCF, se demandant combien de temps encore la France et l'Union européenne continue-

ront-elles à soutenir le régime du Makhzen qui bafoue les droits humains. A. Y./APS

## Tunisie La Haïca appelle Nessma TV à suspendre immédiatement la transmission

LA HAUTE autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haïca) a appelé dans une correspondance adressée jeudi, la chaîne de télévision privée Nessma à suspendre, immédiatement, la transmission. Dans une déclaration à l'agence TAP, Nouri Lajmi, président de l'instance, a indiqué que la chaîne s'est contentée du dossier qu'elle avait présenté antérieurement pour régulariser sa situation en changeant de statut (d'une société à responsabilité limitée à une société anonyme). Nessma TV n'a pas toujours respecté les autres conditions nécessaires pour compléter son dossier, a-t-il ajouté. La correspondance adressée à Nessma TV s'inscrit dans le cadre du parachèvement des mesures engagées par l'instance depuis quelque temps, a-t-il poursuivi, affirmant que cette décision n'a aucun rapport avec le Parlement ni avec l'adoption de l'amendement de la loi électorale. Il a fait observer, dans ce sens, que certaines parties estiment à tort que cet amendement cible des personnes à l'instar du propriétaire de Nessma TV, Nabil Karoui, pour les empêcher de se porter candidats aux prochaines élections. Le 21 mai dernier, la Haïca a infligé une amende de 50 000 dinars à Nessma TV pour diffusion sans autorisation, et ce, en se basant sur les dispositions du décret 116/2011. L'instance avait également, durant le mois d'avril, saisi les équipements de la chaîne. Nessma TV a continué à transmettre ses programmes après que son représentant juridique ait déposé un dossier de régularisation de situation. Pour l'instance de régulation, Nessma TV s'obstine à transgresser la loi dans la mesure où elle continue à émettre sans autorisation et sans avoir fourni tous les documents demandés pour compléter son dossier. Mais la chaîne estime, pour sa part, que la Haïca est considérée comme dissoute à partir du 3 mai 2019, en vertu de la loi (décret-loi 116) et que son achèvement sur Nessma TV s'apparente à un règlement de compte. R. T.

## Crise libyenne

### Le Drian : «Il est urgent de faire taire les armes»

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a appelé mercredi à «faire taire les armes» en Libye, soutenant que la France est pour «une solution politique, durable, négociée dans le cadre des Nations unies». «Un cessez-le-feu (en Libye) est donc nécessaire pour retrouver le chemin d'une négociation. Nous le disons à M. Fayez al-Sarraj, président du gouvernement provisoire (...). Nous le disons au maréchal Haftar, qui commande l'armée nationale libyenne (...). a-t-il indiqué dans une interview au magazine «Le Point», affirmant qu'il est «urgent» de «faire taire les armes et de revenir maintenant aux initiatives politiques, car personne ne pourra s'imposer par la force seule». Il a précisé que la France est pour «une solution politique, durable, négociée dans le cadre des Nations unies», rappelant l'existence d'un accord entre les responsables libyens, mais «qui n'a pas été respecté». Il a indiqué, par ailleurs, que la France s'intéresse à la Libye parce que la situation dans ce pays concerne la sécurité de la France et celle de l'Europe. «Parce que c'est de notre sécurité et de celle de l'Europe qu'il s'agit. Ce pays si proche est en proie aux

milices, aux groupes extrémistes. Son sort concerne aussi nos amis proches dans la région. Leur sécurité est en jeu et la nôtre est liée», a-t-il expliqué, soulignant que «stabiliser la Libye, c'est réduire les trafics divers qui agitent le Sahel, y compris d'êtres humains, c'est lutter contre le terrorisme». Il a ajouté que c'est aussi un moyen de maîtriser l'immigration. Sur la situation au Sahel, le chef de la diplomatie française a indiqué que les groupes terroristes «ne sont plus dans une logique de conquête et d'occupation territoriales», d'autant, a-t-il précisé, qu'ils «ne sont pas si nombreux». «Mon constat, c'est que les groupes terroristes du Sahel ne sont pas si nombreux. Ils ne comptent guère plus d'un millier de combattants. Ils peuvent mener des opérations kamikazes, mais ne sont plus dans une logique de conquête et d'occupation territoriales, comme c'était le cas quand ils voulaient s'emparer du Mali pour en faire un sanctuaire», a-t-il fait savoir, avertissant qu'aujourd'hui, «ils peuvent faire des coups et agir dans une zone plus large, jusqu'au Burkina Faso». Pour lui, «c'est une guerre plus diffuse et asymétrique», ajoutant que ces groupes «jouent sur les rivalités communau-

taires, comme on le constate autour des Peuls». Pour lutter contre le terrorisme, le MAE français pense que les armées des pays concernés doivent se restructurer, qualifiant la force conjointe du G5 Sahel de «belle initiative». Cependant, il a avoué que «c'est long, ce n'est pas facile, mais ce sera payant à terme», suggérant des efforts politiques, de stabilisation et de développement. Sur le dossier syrien, Jean-Yves Le Drian a indiqué que plus de 400 Français se trouvent encore dans les camps du Nord-Est syrien, sans compter la zone d'Idlib. Ces Français, rappelle-t-on, sont partis en Syrie rejoindre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). «Nous n'avons pas de contrôle sur cette zone. Nous étudions la situation des enfants, notamment orphelins ou isolés, au cas par cas, et, lorsque nous le pouvons, nous essayons de les ramener, comme nous l'avons fait en mars pour cinq enfants et ce lundi avec douze autres», a-t-il dit, soulignant que la solution définitive pour les adultes «devra être trouvée dans le cadre d'un mécanisme judiciaire spécifique, que nous étudions notamment avec les Européens». Lyes F.



Arabie saoudite/Golfe

# L'Arabie demande une réponse «décisive» aux menaces sur le commerce maritime

■ Le ministre saoudien de l'Énergie, Khaled al-Falih, a demandé samedi une réponse «décisive» aux menaces sur les approvisionnements mondiaux en énergie après les attaques contre des pétroliers dans la région du Golfe.

Rosa C.

appelé les puissances internationales à contribuer à la sécurisation du commerce maritime et des approvisionnements en énergie en provenance du Golfe, deux jours après les attaques contre deux pétroliers en mer d'Oman.

Deux pétroliers, norvégien et japonais, ont été la cible jeudi d'attaques d'origine indéterminée alors qu'ils naviguaient près du détroit d'Ormuz, un passage maritime stratégique à l'échelle mondiale. Ces attaques interviennent un mois après le sabotage de quatre navires, dont trois pétroliers, au large des Emirats arabes unis.

R. C.



F. D. R.

«Il doit y avoir une réponse prompte et décisive aux menaces sur les approvisionnements en énergie (...) créées par les récents actes terroristes» dans la région du Golfe, a déclaré le ministre lors d'un sommet au Japon, selon son compte Twitter. Plus tôt, les Emirats arabes unis ont

Crise à Hong Kong

## L'exécutif prêt à la désescalade, selon les médias

L'exécutif de Hong Kong semble disposé à entamer une désescalade dans la crise suscitée par son impopulaire projet de loi visant à autoriser les extraditions vers la Chine, ont

rapporté de nombreux médias locaux. Carrie Lam, la dirigeante de l'exécutif pro-Pékin de l'ancienne colonie britannique, est confrontée ces derniers jours à des appels à abandonner le projet, y compris venant de son propre camp, le quotidien «South China Morning Post» et les télévisions Now TV, TVB et RTHK, citant tous des sources gouvernementales, ont annoncé que l'administration projetait de reporter l'adoption par le parlement du texte controversé. Hong Kong a connu mercredi ses pires violences politiques depuis sa rétrocession à la Chine en 1997. Des dizaines de milliers de protestataires ont été dispersés par la police anti-émeutes avec des balles en caoutchouc et du gaz lacrymogène. Un million de personnes ont manifesté dimanche dernier. L'opposition au projet de loi réunit avocats, organisations juridiques influentes, capitaines d'industrie, chambres de com-

merce, journalistes, militants et diplomates occidentaux. Selon le «South China Morning Post», M<sup>me</sup> Lam a tenu vendredi soir une réunion d'urgence avec ses conseillers, tandis que des responsables chinois se réunissaient eux aussi dans la ville voisine de Shenzhen pour tenter de trouver un moyen de sortir de l'impasse. M<sup>me</sup> Lam, qui a été nommée par une commission largement composée de loyalistes pro-Pékin, a jusqu'à présent refusé d'abandonner le projet de loi sur l'extradition malgré des mois de critiques et de protestations. Mais elle s'est trouvée vendredi devant des appels de plus en plus nombreux venant de son propre camp politique - y compris de parlementaires pro-Pékin - à céder devant la colère de la population. «Ne devrions-nous pas calmer les citoyens ? Je crois que reporter un petit peu [le projet de loi] n'est pas une mauvaise chose. A ce moment,

l'administration devrait s'examiner elle-même», a déclaré ainsi à i-Cable News Ann Chiang, une parlementaire pro-Pékin. Mais d'autres parlementaires fortement favorables à la Chine ont conseillé à M<sup>me</sup> Lam de ne pas plier devant les manifestants. «Si le gouvernement cède à la violence et aux influences extérieures, à long terme cela rendrait Hong Kong ingouvernable», a dit à des journalistes une de ces parlementaires, Regina Ip. Vendredi soir, des milliers de parents se sont rassemblés dans un parc au cœur du quartier commercial de Hong Kong pour condamner l'usage par la police mercredi de balles de caoutchouc et de gaz lacrymogène contre des manifestants qui sont en majorité des jeunes. «C'est un appel à toutes les mères qui en ont assez de ce qui s'est passé l'autre jour», a déclaré à l'AFP Y. Chan, 50 ans, mère de deux enfants.



## Impuissance

Nostalgie

Par Fouzia Mahmoudi

La droite française est à la peine après son humiliant résultat aux élections européennes de mai dernier. Pire que cela, elle est à l'agonie. Et après la démission du président des Républicains, Laurent Wauquiez, elle est à la recherche d'un moyen de rebondir. Or, il semblerait qu'il soit toujours aussi difficile de se défaire des vieux réflexes. En effet, certains cadres et membres du parti de droite, en quête de repère se sont immédiatement tournés vers Nicolas Sarkozy pour réclamer son retour. Toutefois, l'ancien président de la République a démenti cette semaine tout projet de ce type, au cours d'un déplacement qui l'a vu prendre une lumière favorable en dépit des révélations sur l'ouverture d'une nouvelle enquête judiciaire le visant. «J'ai beaucoup de fidélité et d'amitié pour les militants, les électeurs, tous ceux qui m'ont fait confiance, je les aime beaucoup, a déclaré l'ex-chef d'État à des journalistes présents sur place, en marge de sa visite à Belfort. Mais ce n'est plus mon quotidien, ce n'est pas ma responsabilité. Je ne suis plus élu, ce n'est pas mon actualité, ce n'est pas ma vie.» A l'invitation du maire LR de la ville, Damien Meslot, Nicolas Sarkozy a inauguré une rue Simone Veil, l'occasion d'un discours évoquant le combat contre l'antisémitisme et la défense de l'Europe, puis est allé à la rencontre de syndicalistes de General Electric, visés par l'annonce d'un projet de suppression de 1 000 postes en France. Le maire de Nice, Christian Estrosi, et le fidèle Brice Hortefeux se sont essayés ces derniers jours à réactiver le désir autour de Nicolas Sarkozy au sein de LR, en mal d'homme providentiel. Sur fond de sondages flatteurs, la nostalgie de l'ancien président bat son plein et nombre de ses anciens lieutenants à LR se bousculent pour lui demander conseil. Battu à la primaire de la droite en 2016, Nicolas Sarkozy vit cependant sa retraite politique sous la menace de deux procès, à laquelle est venue s'ajouter cette semaine la révélation de l'ouverture d'une enquête par le Parquet national financier sur son utilisation de grosses coupures (billets de 500 euros), mise au jour lors d'une perquisition menée fin 2017. Mais cet énième «appel» à Sarkozy prouve surtout le manque tragique de personnalités fortes parmi les Républicains capables de prendre la relève et de réformer un parti à bout de souffle. Les nostalgiques se tournent ainsi par réflexe vers celui qui incarne l'âge d'or de la droite et sont incapables de visualiser un renouveau de leur parti. Reste à voir si le reste des effectifs LR réussiront à trouver un nouveau dirigeant qui insufflera un vent nouveau à un parti qui semble se diriger vers un destin semblable à celui du parti socialiste avec des scores électoraux toujours plus humiliants et une base électorale quasi inexistante.

F. M.

Brésil

## L'agresseur de Bolsonaro déclaré irresponsable

Un juge fédéral brésilien a déclaré irresponsable vendredi l'homme qui avait poignardé le président Jair Bolsonaro lors de sa campagne électorale en septembre 2018, prononçant son acquittement et ordonnant son internement en psychiatrie. Selon des expertises médicales, Adélio Bispo de Oliveira, 41 ans, souffre d'un trouble délirant, et le juge Bruno Savino a ordonné son placement pour une durée indéterminée dans l'unité de soins psychiatriques de la prison de haute sécurité où il est incarcéré. Le président brésilien a annoncé qu'il ferait appel de cette décision. «Outre le fait qu'elle réunit les conditions pour lui fournir les soins psychiatriques nécessaires», la prison fédérale «permet également de minimiser le risque de fuite» de

M. Bispo de Oliveira, considéré comme «dangereux», a expliqué dans un communiqué la justice fédérale de l'Etat du Minas Gerais (sud-est). M. Bispo de Oliveira a déclaré lors d'un interrogatoire «son intention de s'en prendre à nouveau» à Jair Bolsonaro ainsi qu'à l'ancien président Michel Temer, ajoute le tribunal. Jair Bolsonaro avait froilé la mort à la suite d'une attaque à l'arme blanche pendant la campagne électorale présidentielle, en plein bain de foule, le 6 septembre 2018 à Juiz de Fora dans l'Etat du Minas Gerais. Arrêté immédiatement après l'attaque, son agresseur, un ancien militant du parti de gauche PSOL, avait affirmé avoir agi «sur l'ordre de Dieu» et pour des motifs «politiques». Mais plusieurs expertises médicales ont conclu à un

trouble délirant permanent. Par conséquent, selon la loi, il ne peut être reconnu coupable de l'attaque pour «désaccord politique» dont l'accuse le parquet. Jair Bolsonaro s'est dit convaincu que son agresseur n'avait pas agi seul, et a qualifié vendredi de «cirque» la décision de le déclarer irresponsable. «Ils ont tenté de m'assassiner. Je sais de qui il s'agit mais je ne peux pas le dire, je ne veux préjuger de personne. Je prends des dispositions légales. Je vais faire appel», a déclaré le président brésilien à la presse, à Brasília, peu avant de se rendre à Sao Paulo pour la Copa América. Jair Bolsonaro, 64 ans, a été élu en octobre 2018 avec 55% des voix au deuxième tour de la présidentielle devant le candidat de gauche Fernando Haddad.



Salle Ibn Zeydoun (Alger)

# Des médecins cubains présentent un spectacle artistique



■ Des praticiens de santé cubains exerçant dans plusieurs hôpitaux algériens ont réjoui, jeudi soir, le public de la salle Ibn Zeydoun (Alger), en exécutant avec brio des tableaux chorégraphiques variés et des chants folkloriques.

Par Adéla S.

Composé de 20 membres dont des médecins, des infirmiers et des praticiens de santé cubains exerçant au niveau de plusieurs structures hospitalières dans la wilaya de Djelfa, ce groupe amateur a présenté des prestations artistiques éclectiques conciliant, danse, chorégraphie et chant folklorique inspirés de la culture et du patrimoine cubains. Le début de soirée a été marqué par la lecture de vers composés par la poétesse

cubaine, Carilda Oliver Labra, en hommage au leader Fidel Castro, puis la troupe cubaine est montée sur scène pour alterner danses chorégraphiques rythmées aux sons des célèbres mélodies et chansons cubaines telles que «*Guantanamera*» de Joseito Fernandez, «*Cablgando con Fidel*» de Raul Torres, «*El Necio*» de Silvio Rodriguez et «*Y que tu quieras que te den*» d'Adalberto Alvarez. Le spectacle a été rehaussé par la présence de responsables de plusieurs ministères ainsi que de l'ambassadrice

de Cuba à Alger, Clara Margarita Pulido, de membres du corps diplomatique accrédité à Alger et de membres de la communauté cubaine établie en Algérie. La rumba, le cha-cha-cha, le mambo, le Mozambique Cubano et bien d'autres danses étaient au rendez-vous, des styles reflétant la richesse de la culture cubaine. A cet effet, la troupe n'a pas omis de rendre hommage au peuple cubain et aux légendaires révolutionnaires Antonio Maceo Gajales et Che Guevara. Médecin et chanteuse dans la troupe, Sierra Perez a déclaré à l'APS que ses collègues «*sont des praticiens de la santé et ne sont pas des artistes confirmés, mais l'amour de la patrie et leur haute considération pour le leader cubain Fidel Castro les a encouragés à investir le monde de l'art*», ajoutant que «*l'art et la culture coulent dans le sang du peuple cubain*». Pour sa part, l'ambassadrice cubaine s'est félicitée de l'organisation de ce spectacle qui «*reflète les relations historiques et privilégiées entre les deux pays*», rendant hommage, à cette occasion, aux praticiens cubains exerçant en Algérie. Par ailleurs, M<sup>me</sup> Pulido a salué la présence de personnalités sahraouies à cette soirée, exprimant «*l'entière et éternelle solidarité de son pays avec le peuple sahraoui*». A. S./APS

## Distinction

### Le prix du chef de l'Etat Ali Maachi décerné à 24 jeunes talents

Le prix du chef de l'Etat «Ali Maachi» pour les jeunes créateurs a été décerné, jeudi, à 24 lauréats lors d'une cérémonie organisée à l'Opéra d'Alger où quatre artistes ont été honorés par la ministre de la Culture, Meriem Merdaci. Ont pris part à cette cérémonie des membres du gouvernement, dont les ministres de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, respectivement Hassane Rabhi, Raouf Bernaoui et Tayeb Bouzid ainsi que des directeurs d'établissements culturels algériens. L'homme de théâtre, Abdelhamid Habati, le musicien Boualem Rahma et la plasticienne Fatiha Bisker et le cinéaste Mohamed Cherfaoui ont été distingués par le ministère de la Culture, avec la collaboration

de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) pour leurs parcours artistiques remarquables. Dans la catégorie du roman, le prix Ali Maachi a été décernée à Benlekhail Nesrine, Smâil Mohamed et abderrezak Touahria. Les trois prix de la catégorie poésie ont été remportés par Bouffa Ahmed, Benamar Mosaeb Takieddine et Aïcha Beldjilali. Pour ce qui est de l'interprétation théâtrale, le premier prix est revenu à Hantour Ghania, le deuxième à Hicham Guergah et le troisième à Haouas Mohamed. Smain Azzeddine et Lounes Sabrina ont remporté respectivement les deuxième et troisième prix de la mise en scène théâtrale. Le premier prix n'a pas été décerné dans cette catégorie. Dans le domaine de la musique, le premier prix a été décerné à Fadhloune

Kamel, le deuxième à Bastandji Mohamed Abdelwaheb et le troisième à Bahri Younes Abdessamad. Dans la catégorie chant et musique, Belata Abdennacer a arraché le premier prix, suivi de Boukhari Zoubir (2<sup>e</sup> prix) et Adjrou Kocella (3<sup>e</sup> prix). Les trois premiers prix récompensant les meilleurs œuvres dans la catégorie des arts plastiques sont revenus à Khali Nasreddine (1<sup>er</sup> prix), Hadji Yahia (2<sup>e</sup> prix) et Imène Kaci Moussa (3<sup>e</sup> prix). Dans la catégorie cinéma et audiovisuel, le premier prix a été attribué à Bouneb Khaled, suivi de Karoun Lounes et Djellouli Ali qui ont remporté respectivement les deuxième et troisième prix. Cette soirée a été marquée par une animation musicale de différents styles algériens, africains et internationaux. Racim C.

## Essai

### Proust, prix Goncourt

L'attribution du Goncourt 1919 déclencha une bataille féroce dans une France meurtrie par la guerre. Et révéla Marcel Proust comme l'écrivain majeur de son temps. Et du nôtre.

Dans le merveilleux recueil de souvenirs qu'elle a livré à la fin de sa vie, Céleste Albaret, qui fut la gouvernante et confidente de Proust («il n'y a que vous que j'aurais pu épouser», lui disait-il), a raconté ce jour de l'hiver 1919 où l'écrivain apprit qu'il venait de recevoir le prix Goncourt. C'était le 10 décembre, «autant qu'il m'en souviene, vers les cinq ou six heures du soir et [alors] que la routine de nos journées venait juste de commencer». En cette fin d'après-midi, trois visiteurs excités, parmi lesquels Gaston Gallimard, l'éditeur d'«*A l'ombre des jeunes filles en fleurs*», paru six mois plus tôt, sonnent à la porte de l'appartement de la rue Hamelin. Proust, dont le temps humide exaspère l'asthme, vient de se réveiller et à présent se repose dans la chambre close où Céleste a ordre de ne laisser entrer personne. Elle se dirige vers le sanctuaire aux rideaux de satin bleu, où flottent des odeurs mêlées de renfermé, de poussière et des fumigations de poudre de datura auxquelles se soumet l'écrivain :

«J'entre donc dans la chambre. Il était couché tranquillement dans son lit, sur ses oreillers, se mettant lentement au train de sa journée.

J'ai dit : – Monsieur, j'ai une grande nouvelle à vous annoncer, qui va sûrement vous faire plaisir... Vous avez le prix Goncourt ! Il m'a regardée et il a seulement fait : – Ah ?

Comme si cela lui avait été le plus indifférent du monde – alors que je le savais ravi au fond de lui-même. Mais il était toujours ainsi, égal et maître en toutes circonstances, et ne sortant jamais de son harmonie».

Ses visiteurs du soir partis, il préviendra Céleste : «Il est probable que l'on va sonner beaucoup à notre porte, car on finira bien par me trouver. Je ne veux recevoir personne. Surtout pas les journalistes ni les photographes... ils sont dangereux et ils en veulent toujours trop. Mettez tout le monde à la porte.»

La scène figure au premier tiers du livre passionnant et savoureusement caustique que Thierry Laget consacre à ces instants qui virent la toute jeune institution du prix Goncourt inscrire, sur la liste de ses lauréats, le nom de Marcel Proust (1871-1922). Les «*Jeunes filles en fleurs*» de l'Ouest parisien et de Balbec-Plage coiffant sur le poteau, par six voix contre quatre, les valeureux poilus des Croix de bois de Roland Dorgèlès (1885-1973), pressenti favori. Les jurés qui avaient eu à cœur d'honorer tour à tour «*Le Feu*» d'Henri Barbusse (1916), «*La Flamme au poing*» d'Henry

Malherbe (1917) et «*Civilisation*» de Georges Duhamel (1918), tous des romans ancrés dans l'expérience des combats de la Première Guerre mondiale, pouvaient-ils, en 1919, faire fi du grand deuil national qui enveloppait la France meurtrie, ignorer le souvenir encore si déchirant des tranchées et des millions de morts ? C'est pourtant ce qu'ils firent. Sous l'impulsion de leur énérgique président, Léon Daudet, certes un ami personnel de Proust, mais surtout un admirateur sincère, un lecteur subtil qui avait décelé en lui «*un écrivain qui devance son époque de plus de cent ans*», et dans «*A la recherche du temps perdu*» – dont «*A l'ombre des jeunes filles en fleurs*» constitue le deuxième volume sur sept – un geste esthétique exceptionnel, une œuvre romanesque embrassant tout ensemble notre rapport au temps, à la mémoire, aux autres, à l'amour, à l'art. On imagine mal, cent ans plus tard, les réactions que suscita, au lendemain du 10 décembre, ce choix de Marcel Proust. Ce fut «*une surenchère d'invectives*», écrit Thierry Laget.

Elle s'exprima par voie de presse, toutes obédiences confondues. «*Place aux vieux*», se moquait «*L'Humanité*», en référence à l'âge jugé canonique de Marcel Proust (50 ans !), lui reprochant en outre sa fortune et de ne pas être allé au front, contrairement à son cadet Dorgèlès. «*Pas une goutte, un atome de génie [...]. Rien de plus pénible,*

de plus essouffé que ses plates et laborieuses inventions. Il voudrait nous faire croire à son élégance, à ses négligences. Il est le plus épais des improvisateurs», lisait-on dans «*L'Eclair*», tandis que «*Le Journal des débats*» moquait en Proust «*un talent d'outré-tombe*» et que Charivari comparait sa prose à des «*petites coliques d'enfant*» – pour ne pas citer quelques attaques aux relents plus ou moins directement antisémites... De ce chœur insultant, du rapport de force qui s'installe entre partisans et contempteurs de l'œuvre proustienne, des arguments de chacun, mais aussi du portrait public de l'écrivain tel qu'alors il se dessine et se fige durablement – la fortune, la maladie, le vieillissement précoce, la réclusion dans sa chambre... – rien n'échappe au récit de Thierry Laget. On y scrute les attitudes et confidences de Proust lui-même, tour à tour manœuvrier, fébrile, indifférent, personnage extraordinairement émouvant, moins soucieux de vaine gloire que désireux d'élargir, grâce au Goncourt, le cercle de diffusion de ses mots, de sa pensée.

«*Monsieur Proust*», de Céleste Albaret, souvenirs recueillis par Georges Belmont, éd. Robert Laffont.

Ed. Gallimard, 272 p

N. C.



## Cyclisme / Tour de Corée (2<sup>e</sup> étape) Maillot jaune pour Reguigui

LE CYCLISTE algérien Hamza Reguigui a endossé le maillot jeune du Tour international de Corée du Sud à l'issue de la deuxième étape, disputée jeudi, sur une distance de 161,6 kilomètres, entre Cheonan et Danyan. Reguigui, sociétaire du club malaisien Terengganu Cycling Team s'est classé deuxième, avec le même temps que l'Estonien Martin Laas, sociétaire de Team Illuminate,

qui s'était imposé en 3:49:21. C'est cependant Reguigui qui s'est vu propulser à la première place au général, avec un temps de 5h11:01, devant Raymond Kreder, qui accuse un retard de 5 secondes sur l'Algérien et le Néozélandais Corbin Strong, avec 12 sec de retard. Outre le maillot jaune de leader, Reguigui a endossé également le maillot bleu du meilleur sprinter, avec un total de 35 points.

PH. > O. CO.

## Coupe d'Algérie-2019 Le wali d'Alger récompense le CRB

LE CR BELOUZDAD, vainqueur de la Coupe d'Algérie de football 2019, a été honoré par le wali d'Alger, Abdelkhalik Seyouda, lors d'une cérémonie organisée jeudi soir à l'Hôtel El Djazair (ex- Saint-George). Au cours de cette cérémonie, joueurs, staff technique, médical et administratif du CRB, ont été honorés en présence du P-DG de la société «Madar», propriétaire de l'équipe, du président de l'Assemblée Populaire de la wilaya (APW) d'Alger, du SG de la wilaya, le chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, des officiels, des présidents de clubs algérois et la famille sportive du club belouizdadi représentée par d'anciens joueurs des différentes générations. S'exprimant en cette occasion, le wali d'Alger a indiqué que cette initiative se veut «une reconnaissance des efforts consentis par l'équipe et son staff durant la saison 2018-2019», avant de présenter ses «chaleureuses félicitations au CRB pour ce 8<sup>e</sup> sacre». Il a mis en avant également les efforts consentis par la société «Madar» et les supporters qui ont sauvé l'équipe d'une relégation certaine. Le wali qui a offert des cadeaux symboliques au premier responsable de la société «Madar», Charaf Eddine Amara, a tenu dans son allocution à «féliciter le club USMA sacré champion d'Algérie», affirmant, dans ce sens, «nous promettons au CRB, qui participera la prochaine saison à une compétition continentale, davantage de soutien». Remerciant le wali d'Alger pour son soutien, M. Amara a souligné que «Madar n'avait pas

octroyé une aide au CRB mais a signé un contrat avec ce club légendaire», ajoutant que «la réussite est le fruit des efforts de tout un chacun». La cérémonie a vu la présence de plusieurs figures sportives ayant écrit l'histoire du club belouizdadi à l'instar de Messaoud Merrad, l'un des fondateurs du CRB en 1962 qui s'est dit «fier des supporters qui n'ont pas abandonné le club dans les moments difficiles», se remémorant les joueurs en compagnie desquels il a fondé le club, à l'image de Mohamed Merzouki et Mohamed Bousmaha. De son côté, le gardien historique du Chabab pendant les années 60 et 70, Mohamed Abrouk, a exprimé «sa joie de voir l'équipe du cœur remporter sa huitième coupe». Dans ce contexte, le capitaine d'équipe Chems Eddine Nessakh a rappelé que «la famille de Belouizdad a traversé des moments difficiles, mais je suis fier de ce trophée et personnellement je n'oublierai jamais cette saison». L'évènement a été marqué par l'absence du directeur général du CRB, Said Allik et le coach, Abdelkader Amrani «pour des raisons personnelles», selon les membres du club. Absents également à ce rendez-vous, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi et le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar pour des raisons inconnues.

## Athlétisme / Mondiaux 2019 Tabti assuré de disputer le 3000 m steeple

L'ALGÉRIEN Billel Tabti s'est qualifié pour le 3000 mètres / steeple des prochains Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 28 septembre au 6 octobre à Doha (Qatar), en réalisant un chrono de 8:24.52, au Meeting d'Hérouville, disputé jeudi, en France. Tabti s'était classé en deuxième position, derrière le Marocain Vainqueur Sassioui, vainqueur en 8:22.66, alors que

l'autre Algérien engagé dans cette course, Hicham Bouchicha, s'était contenté de la 4<sup>e</sup> place, avec un chrono de 8:33.42. Contrairement à son compatriote, Bouchicha n'a pas réussi à se qualifier pour les Mondiaux de Doha, car son chrono était assez loin des minima exigés par la Direction technique nationale (DTN), et qui étaient fixés à 8:29.00.

# Algérie-Mali ce soir à Doha Les derniers réglages avant la CAN

■ Le dernier match-test que livrera ce soir l'équipe nationale algérienne face au Mali à Doha devrait permettre aux Verts d'effectuer leurs derniers réglages avant le rendez-vous africain.



Les Verts tenteront de rassurer le public

Par Mahfoud M.

En effet, cette rencontre devrait permettre au sélectionneur national, Djamel Belmadi, d'avoir une idée assez précise sur le groupe sur lequel il comptera lors de la CAN qui débutera le 21 juin prochain au Caire. Le coach de l'EN souhaite éviter les erreurs du premier match amical disputé toujours à Doha face au Burundi et qui s'était soldé sur un nul (1/1). Pour lui, tout devrait être parfait et il n'est pas question d'assister à d'autres fautes qui pourraient coûter cher à l'équipe qui s'apprête à entrer bientôt dans la compétition, étant donné que son premier match aura lieu le 23 du mois en cours face au Kenya. Les joueurs

sont donc mis devant leurs responsabilités et devront rendre une belle copie avant l'entame de la compétition officielle. Ils essayeront surtout de rassurer le public qui attend beaucoup d'eux pour cette édition du Caire. Il faut dire que la préparation n'a pas été rassurante à cent pour cent pour la sélection nationale qui a besoin de plus de rigueur dans certains compartiments, notamment en défense où des erreurs sont commises, comme ce fut le cas lors du match face au Burundi qui avait réussi à marquer un but bête que les défenseurs auraient pu éviter. En outre, le sélectionneur de l'EN n'a pas trouvé encore la tactique idéale pour l'entame de la compétition, étant donné qu'il change à chaque fois de manière

de jouer. Ce sera le cas encore lors de cette partie face au Mali, dont le jeu se rapproche de celui de l'EN, et où Belmadi optera pour une tactique plutôt offensive avec un 4-3-3. Il aura l'occasion aussi de voir à l'œuvre certains joueurs, notamment le dernier venu, le sociétaire de Montpellier Andy Delort, qui débutera le match avec le onze rentrant pour voir s'il sera prêt pour l'entame du tournoi africain. Ce dernier qui a été repêché en dernière minute, remplaçant à pied levé Harris Belkabila, fera de son mieux pur prouver qu'il mérite cette convocation et qu'il est prêt à donner ce plus qu'on attend de lui.

M. M.

## Rabah Madjer

### «J'espère que Brahimi et Mahrez seront au rendez-vous»

L'ancien entraîneur de la sélection algérienne de football, Rabah Madjer, a estimé que le parcours des Verts à la CAN-2019, prévue du 21 juin au 19 juillet au Caire (Egypte), dépendra du rendement de Yacine Brahimi et Riyad Mahrez. «Je vais suivre comme toujours l'équipe d'Algérie en espérant que des joueurs comme Yacine Brahimi ou Riyad Mahrez soient au rendez-vous. Ils sont très talentueux», a déclaré Madjer au

magazine «France Football», à l'occasion de la publication du classement des 30 meilleurs joueurs africains de l'histoire, dans lequel figurent trois autres Algériens, à savoir Lakhdar Belloumi (22<sup>e</sup>), Rachid Makhloufi (15<sup>e</sup>), Mustapha Dahleb (8<sup>e</sup>). Madjer qui occupe la 6<sup>e</sup> place de ce classement dominé par le Libérien George Weah, est également revenu sur son départ de la sélection algérienne en juin 2018. «J'ai pris du recul. Cela a

été une séquence un peu difficile sur la fin. Je me repose, et je m'occupe de ma famille. Je suis entre l'Algérie et le Qatar. Dans les jours à venir, je pars au Caire, je suis invité à la CAN par la CAF avec quelques autres anciens grands joueurs», a-t-il indiqué. A la CAN-2019 en Egypte, la sélection algérienne évoluera dans le groupe C avec le Kenya (23 juin), le Sénégal (27 juin) et la Tanzanie (1<sup>er</sup> juillet).

## Match amical

### Le Mali et le Cameroun font match nul

La sélection malienne de football et son homologue camerounaise ont fait match nul (1-1), en match amical de préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019, disputé vendredi à Doha. Le Mali a ouvert le score par L. Koulibaly

(41) et le Cameroun a égalisé par Ekambi K. (45+2). Les Maliens disputeront un deuxième match amical contre l'Algérie ce soir à Doha. Lors de la phase finale de la CAN 2019, organisée du 21 juin au 19 juillet en Egypte, le onze malien évoluera dans le

Groupe E, aux côtés de la Tunisie, de la Mauritanie et de l'Angola. Le onze camerounais fait partie de son côté du Groupe F avec le Ghana, le Bénin et la Guinée-Bissau.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mila

## Sept blessés dans un accident de la route à Oued El Athmania

SEPT personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu sur un tronçon de la route nationale (RN) 5 dans la commune d'Oued El Athmania (Sud de Mila), a-t-on appris hier des services de la direction de la Protection civile. Cet accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules touristiques, à proximité de la mechta «Ain El Kadi» de la commune d'Oued El Athmania,

a expliqué la même source, soulignant que les blessés, âgés entre 2 et 57 ans, ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers les urgences médicales de l'hôpital de cette collectivité locale. De leur côté, les services de sûreté territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

H. Y.

Iran/UE

## Discussions sur des questions régionales et internationales

LE MINISTRE adjoint des Affaires étrangères iranien, Abbas Araghchi, s'est entretenu hier à Téhéran avec l'adjointe de la cheffe de la diplomatie de l'Union européenne (UE), Helga Schmid, sur des questions régionales et internationales, a rapporté l'agence iranienne Irna. A la tête du service d'action extérieure de l'UE, Helga Schmid a été reçue au siège du ministère iranien des Affaires étrangères par le ministre adjoint des Affaires étrangères, M. Araghchi, a indiqué l'agence iranienne, précisant que la question nucléaire a été au centre de la rencontre entre les deux responsables. La discussion entre M. Araghchi et Helga Schmid, adjointe de Federica Mogherini, a aussi porté sur des «questions régionales et internationales», a ajouté la même source. Les entretiens entre la diplomate européenne et le responsable iranien interviennent dans le contexte de la décision annoncée début mai par l'Iran de cesser d'appliquer certains de ses engagements rela-

tifs à l'accord sur le nucléaire conclu à Vienne en 2015, après le durcissement des sanctions américaines à l'égard de Téhéran. L'Iran a accordé un ultimatum de 60 jours à l'UE, partie de l'accord de Vienne, pour l'aider à contourner les sanctions américaines faute de quoi elle a menacé de s'affranchir progressivement de ce pacte. Cette annonce a suscité des vives craintes notamment au sein de l'UE pour l'avenir de cet accord, tandis que les démarches diplomatiques en vue de préserver ce texte s'intensifient ces derniers jours. Dans ce contexte, M<sup>me</sup> Schmid a clôturé hier à Téhéran une tournée régionale qui l'a précédemment menée aux Emirats arabes unis, à Oman et au Qatar. En une semaine, en sus de sa visite, Téhéran a accueilli le ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas, et le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, tous deux venus discuter de l'avenir de l'accord de Vienne et de la situation régionale.

H. Y.

Durant la période du 1<sup>er</sup> au 14 Juin

## Douze personnes décédées par noyade en mer

DOUZE personnes sont décédées par noyade en mer durant la période du 1<sup>er</sup> au 14 juin 2018, dont 9 au niveau de plages interdites à la baignade, selon un bilan diffusé samedi par la Protection civile. Le bilan relève également que 1 323 personnes ont été sauvées de la noyade dont 363 ont été traitées sur place au niveau des postes de secours des plages pour différents types de blessures et 153 blessés ont été évacués vers les structures sanitaires. Selon la même source, la principale cause des noyades reste la baignade dans des plages interdites ou en dehors des heures de surveillance, c'est-à-dire en l'absence des éléments de la Protection civile chargés de la

surveillance des plages et des baignades. Pour éviter les pertes des vies humaines, la Protection civile rappelle que «la règle d'or reste la prévention». C'est pourquoi, les services de la Protection civile multiplient les campagnes de sensibilisation menées à travers les plages par les dispositifs de surveillances mis en place. Ces campagnes visent à «inculquer aux citoyens la culture du risque de noyade au niveau des plages», a-t-on expliqué. Les services de la Protection civile en appellent, à ce titre, à la conscience des citoyens pour éviter la perte en vies humaines, soulignant que «savoir nager n'est pas un gage de sécurité».

K. L.

ARABIE SAOUDITE  
OUVERTURE DE LA PREMIERE BOITE DE NUIT "HALAL"



Djalou@hotmail.com

Cinéaste et metteur en scène italien

## Mort de Franco Zeffirelli à l'âge de 96 ans

Le réalisateur italien Franco Zeffirelli est mort hier à Rome, à l'âge de 96 ans, des suites d'une longue maladie, annoncent les médias italiens citant des sources familiales du cinéaste.

Par Racim C.

Franco Zeffirelli né le 19 février 1923 à Florence, est réalisateur, scénariste et producteur. Il est considéré par les critiques comme l'un des grands maîtres du 7<sup>e</sup> art dans le monde. Il a remporté en 1968 deux oscars (Oscar de la meilleure photographie et celui de la meilleure création de costumes) pour son film «Romeo et Juliette».

Le défunt qui a démarré sa carrière assistant du grand réalisateur italien Luchino Visconti, a également réalisé de nombreux opéras filmés. Réalisateur, scénariste et producteur, Franco Zeffirelli a signé une vingtaine de longs métrages dans sa carrière, dont «La mégère apprivoisée» une coproduction italo-américaine réalisée en

1967 avec Elizabeth Taylor et Richard Burton. Il s'agit d'une adaptation de la célèbre pièce éponyme de William Shakespeare. Il a aussi emprunté «Hamlet» (1992, avec Mel Gibson et Glenn Close). Il a mis également en scène plus d'une trentaine de pièces de théâtre et d'opéras.

R. C.

Membres de réseau international de trafic de drogue

## Condamnation à la perpétuité pour un chef de narcotrafic

Un chef d'un réseau international de trafic de drogue a été condamné par le tribunal de Bouïra à perpétuité par contumace, tandis que huit autres membres ont été condamnés à 20 ans de prison ferme, a-t-on appris hier d'une source judiciaire. Le procès a eu lieu jeudi, tard dans la soirée, dans le cadre de la deuxième session criminelle, et le tribunal pénal a prononcé une peine de prison à vie pour le chef du réseau toujours en fuite

au Maroc, et 20 ans de prison ferme pour huit autres membres issus des wilayas de Sétif et d'Alger (Berraki), a précisé la même source judiciaire. Selon les détails fournis par la même source, ce réseau de trafic de drogue transfrontalier a été démantelé lors d'une opération sécuritaire menée au mois d'août 2017 sur l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Lakhdaria, où une quantité de cinq quintaux de kif traité dissimulée dans un

camion frigorifique, avait été saisie. Cinq personnes avaient été arrêtées lors de cette opération avant que les services de sécurité n'arrêtent d'autres membres du réseau après un minutieux travail d'enquête qui a duré plusieurs mois. D'après les précisions données au cours du procès, le réseau sévit depuis le Maroc, employant des jeunes pour transporter de la drogue en Tunisie en passant par le territoire algérien.

K. Y.

TIARET

## Deux morts et deux blessés suite au renversement d'un véhicule

DEUX personnes ont été tuées et deux autres blessées suite au dérapage et au renversement d'un véhicule survenu sur la RN 23, près de la commune de Naïma, dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Le drame s'est produit vendredi soir, a-t-on indiqué de même source, précisant que les unités secondaires de la Protection civile de Sougueur et

Aïn Heb sont venues au secours des victimes de cet accident survenu au lieu-dit «Radars», sur la RN 23, à proximité de la commune de Naïma. Les dépollués des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital «Guermil-Nacr» de Sougueur alors que les deux blessés ont été pris en charge au niveau des UMC du même hôpital.

L. O.